

# **VISITE DE QUARTIER : Les HERMES**

### 27 mai 2025 à 18h00

### En présence de :

- Élus:
- M. Loïc GACHON Maire de Vitrolles
- Mme Lalia ATTAF Adjointe au Maire
- Mme Marie-Claude MICHEL Conseillère Municipale
- Services:
- M. Thierry GRALL Directeur de Cabinet
- M.Florent RONSIL Service Propreté
- M. Jean-Luc BAEZA Représentant de la Police Municipale
- Mme Elodie LAIFA Directrice du Service des Espaces Verts
- M. Hassen HAMMOU Chargé de Proximité

Nombre de participants : Environ 20 riverains

## Sujets abordés et réponses apportées :

### Accès aux piscines pour les seniors

**Demande :** Mise en place de créneaux spécifiques pour les seniors

Réponse : La commune dispose actuellement de deux piscines, toutes deux gérées par la Métropole. Un projet de construction d'une nouvelle piscine est à l'étude. La commune s'engage à interroger la Métropole sur la possibilité d'aménager des créneaux adaptés aux seniors.

## État des routes

**Observation**: Certaines routes sont fortement dégradées

Réponse : Dans le cadre de la politique "Vitrolles ville nouvelle", la majorité des routes ont été construites simultanément, expliquant une dégradation parallèle. L'usure varie selon la fréquentation. La commune encourage les signalements via l'application AlloMairie ou par mail, ce qui permet d'intervenir plus rapidement en cas d'urgence.

HÔTEL DE VILLE - BOÎTE POSTALE 30102 - 13743 VITROLLES CEDEX - TEL : 04 42 77 90 00 - www.vitrolles13.fr

## État du chemin des Monts de Provence

**Observation**: Dégradation signalée

Réponse : Une réfection légère est prévue début juillet

## Affaissement sur les espaces verts – fin du chemin des Monts de Provence

Observation: Présence d'un trou ou affaissement

**Réponse :** La Ville effectue actuellement des recherches, notamment auprès de la Régie des Eaux du Pays d'Aix, pour déterminer l'origine du problème avant d'envisager une réparation

#### Circulation sur l'avenue de Marseille

### Problèmes signalés :

- Embouteillages fréquents
- Vitesse excessive

**Réponse :** La circulation est parfois ralentie, mais reste globalement fluide. La limitation de vitesse actuelle est de 50 km/h. Le recalibrage récent a déjà permis une réduction de la vitesse. Une baisse à 30 km/h n'est pas envisagée pour le moment. Un radar pédagogique sera réinstallé prochainement.

## Stationnement gênant

**Problème :** Non-respect des places de stationnement privées

**Réponse :** Ces infractions relèvent de la police municipale, qui peut intervenir sur signalement. Les habitants sont invités à signaler les situations problématiques.

## Reconversion du bâtiment des Hermès (ex-foyer seniors)

**Observation**: Le foyer a été déplacé dans le Var sans en avertir la commune

**Réponse** : La commune a été informée du déménagement à la dernière minute. Le bâtiment sera réhabilité :

Le Centre d'action sociale s'installera au rez-de-chaussée, avec une attention particulière portée à l'accessibilité. Les étages accueilleront des logements inclusifs destinés à des personnes dépendantes.

## **Entretien des espaces verts**

Demande: Taille plus fréquente pour améliorer la visibilité

**Réponse :** La commune veille à maintenir un équilibre entre l'entretien, la santé des végétaux, la préservation de la biodiversité et la lutte contre l'artificialisation. Des

HÔTEL DE VILLE - BOÎTE POSTALE 30102 - 13743 VITROLLES CEDEX - TEL : 04 42 77 90 00 - www.vitrolles13.fr

vérifications régulières sont effectuées. Le service compétent a été saisi pour ce signalement.

## Propreté – Quartier Hermès 01

**Problème :** Les bacs de collecte sont parfois laissés en pleine chaussée après le ramassage **Réponse :** Cette mission relève de la Métropole. La commune contactera les services concernés pour rappeler aux agents leur obligation de remettre les bacs en place après la collecte.

### Demande d'une collecte sélective

**Demande :** Mise en place d'une collecte sélective hors quartiers pavillonnaires **Réponse :** La collecte des ordures ménagères est assurée par la Métropole. La collecte sélective concerne actuellement uniquement les quartiers pavillonnaires. La demande des habitants a été transmise à la Métropole par la Ville.

## Fin du compte rendu

Pour toute remarque ou question complémentaire, les habitants peuvent contacter la mairie via l'application AlloMairie, par mail ou lors des prochaines réunions publiques.